

Décision

Générale

colonial

Décision n° 52-481-1936 Affectations spéciales.

n° 52-481-1936

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

1 décembre 1936

Numéro JO

n° 481 du 31/12/1936

Date du numéro

31 décembre 1936

TEXTE INTÉGRAL

M. Berger (Henri), administrateur-adjoint de 1re classe, service armé, classe de mobilisation 1921, est classé dans la position « appel différé » pour une période de soixante jours dans son emploi actuel de chef de 1er Bureau. Les dispositions ci-dessus cesseront d'avoir leur effet dès que les circonstances qui ont entraîné le classement dans les affectations spéciales et la position particulière, prendront fin, notamment, lorsque les intéressés quitteront la colonie.